

PAR COURRIEL

Le 8 mai 2020

À l'intention des parents

Bonjour,

Comme vous savez, le gouvernement du Québec a annoncé la réouverture des écoles primaires le 11 mai prochain. Les mesures de prévention et de contrôle de la COVID-19 ainsi que la prise en charge rapide des cas et contacts demeurent les stratégies les plus efficaces pour lutter contre cette infection.

La Direction de santé publique tient à vous assurer de son étroite collaboration avec l'école de votre enfant dans le but de protéger les élèves et les membres du personnel. Dès cette semaine, une infirmière de la santé publique communiquera avec l'école pour évaluer les besoins et celle-ci demeurera en contact avec elle jusqu'à la fin de l'année scolaire. Veuillez noter que pour des circonstances exceptionnelles et de réaffectation de personnel dû à la gestion de la pandémie, il est possible que, pour une période temporaire, l'infirmière ne soit pas votre infirmière scolaire habituelle.

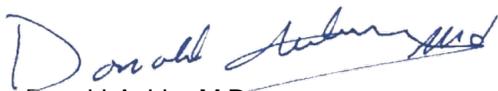
Les mesures de prévention recommandées par la santé publique vous ont déjà été transmises par votre école ou le seront prochainement, notamment :

- L'adoption de comportements sécuritaires par les élèves et le personnel. Ceci inclut les consignes sanitaires pour tous, comprenant le lavage des mains, l'étiquette respiratoire et les principes de distanciation sociale;
- Le réaménagement des locaux;
- Les mesures d'hygiène et salubrité.

Également, vous trouverez ci-joint un document questions/réponses.

Je vous prie d'accepter mes meilleures salutations.

Le directeur de santé publique par intérim,

  
Donald Aubin, M.D.

p.j. Document questions/réponses